

# La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.  
1916/01/10.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

Dans sa séance du vendredi 21 mai 1915, le Conseil adoptait, à l'unanimité, la résolution suivante :

« Le Conseil, ému des atrocités commises par les armées austro-allemandes qui, par leurs procédés criminels, se sont mis au ban de l'humanité, estime que la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique ne peut garder dans son sein les nationaux de ces deux pays et, en vertu de l'article 32 de ses Statuts, décide l'exclusion de tous les membres, Sociétaires ou Stagiaires, de nationalités allemande ou autrichienne. »

## Société Française des Amis de la Musique

L'an dernier à pareille époque, la *Société Française des Amis de la Musique*, en adressant à ses membres un chaleureux appel, les informait de son désir de collaborer, dans la modeste mesure de ses moyens, à la grande œuvre d'assistance militaire et civile que la guerre, soudainement, imposait à la France.

Cette Société écrivait à ses adhérents :

« La Société Française des Amis de la Musique manquerait à son devoir si elle n'apportait pas dans un sentiment de compassion unanime sa contribution à l'effort national de secours.

Par le but qu'elle s'est proposé ce devoir se trouvait tout tracé : contribuer à secourir les artistes musiciens victimes du chômage, apporter aux soldats blessés l'apaisement de quelques heures de musique, organiser des auditions musicales au bénéfice des œuvres de guerre, soutenir les groupements provisoires de musiciens, distribuer des secours privés, envoyer de la musique au front, etc.

Elle a accompli son beau programme le mieux possible puisque dès le début des hostilités elle a tout de suite apporté son appui à la fondation de l'*Œuvre Fraternelle des Artistes*, dont nous avons eu l'occasion de parler, et à la création des *Matinées Nationales* qui ont eu lieu chaque dimanche dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Elle a, en outre, apporté quelques dons aux concerts organisés par les *Matinées Nationales* dans les hôpitaux militaires ainsi qu'à l'*Œuvre Artistique* fondée par le comité des Concerts Monteux et à l'*Association des Concerts du Luxembourg*.

Pour ne pas réduire son action à Paris seulement, la *Société Française des Amis de la Musique* a pris l'initiative d'organiser en province des concerts au bénéfice des œuvres de guerre. C'est ainsi qu'elle a patronné le beau concert qui a été donné au mois de

juin 1915 dans le château de Fontainebleau au bénéfice de l'Orphelinat de l'Armée. Elle a, de plus contribué aux séances qui ont été données au théâtre et dans les hôpitaux de Tours et, enfin elle a pris l'initiative de la représentation du théâtre d'Annecy au bénéfice de l'*Œuvre des Prisonniers de guerre*, représentation dont les frais ont été couverts en grande partie par la Société et dont les bénéfices (1800 francs) ont été intégralement versés à l'*Œuvre*.

Parmi les hôpitaux qu'elle a visités et dans lesquels des auditions musicales et littéraires ont été offertes aux blessés grâce à la collaboration généreuse et dévouée des artistes les plus réputés de l'Opéra, de l'Opéra Comique, de la Comédie Française et des grands concerts, nous rappellerons les séances qui ont eu lieu notamment au dépôt des éclopés au Bourget, aux ambulances de Fontainebleau, à l'Hôtel-Dieu, à l'Institution des jeunes aveugles, sans compter les réunions dans les formations auxiliaires qui dépassent la centaine. Nous devons dire que les artistes qui ont apporté leur généreux concours à toutes ces séances ont reçu indistinctement, non point un cachet — ils n'en auraient point voulu — mais une petite somme destinée à couvrir leurs frais de déplacement. C'était là encore un moyen pour la Société de faire un peu de bien à la grande famille des artistes si éprouvée par la guerre.

En constatant la besogne si utile que, très modestement, la *Société des Amis de la Musique* a accomplie nous ne doutons pas que les adhérents de cet intéressant groupement auront à cœur de continuer leur bonne action en lui restant fidèles pendant toute cette nouvelle année.

Les bureaux de la *Société des Amis de la Musique* ont été transférés 106, boulevard Haussmann (téléph. : Gut. 33-76) où l'on peut se renseigner le matin, ou par correspondance auprès du Secrétaire général.

## LA VIE MUSICALE

**Opéra Comique** : Le 25 décembre 1915, première représentation de « *Les Cadeaux de Noël* », conte héroïque en un acte de M. Emile Fabre, musique de M. Xavier Leroux.

**Trianon Lyrique** : Le 23 décembre 1915, première représentation de « *Fils d'Alsace* », opéra-comique en 3 actes, poème de M. Bou-teloup, musique de M. Lempers.

Nous avons demandé aux auteurs de ces ouvrages lyriques de bien vouloir nous com-

munique leurs impressions personnelles sur leur œuvre. Nous avons reçu un article de M. Xavier Leroux et une lettre de M. Bouteloup que nous publions ci-après.

\* \*

## LES CADEAUX DE NOËL A L'OPÉRA COMIQUE

Le charmant poème d'*Emile Fabre*, que j'ai eu la bonne fortune de mettre en musique et auquel le public a fait le plus chaleureux accueil, m'a tenté par sa tendresse et son ingénuité bien mieux que par ses apparences d'actualité.

Le symbole qui s'en dégage est impressionnant par sa simplicité et par sa grandeur. Il est aussi profondément émouvant. C'est dans le monde des Enfants qu'évolue l'action de cet acte. Dans ce petit monde où la joie ne connaît pas de retenue, où les chagrins sont si touchants. Dans ce petit monde vers lequel, au milieu des événements tragiques de l'heure présente, nous tournons nos regards pleins de foi et d'espoir. Parmi les Enfants, ces heureux de demain pour qui tombent les héros d'aujourd'hui.

On se sent oppressé quand il s'agit de traduire l'âme candide des enfants, de ces êtres exquis qui ignorent les roueries, et dont la seule habileté est d'être sincères. On est déconcerté quand on veut évoquer leurs regards limpides, leurs claires pensées. On reste interdit devant les douleurs qui les meurtrissent d'autant plus cruellement qu'ils n'y sont pas préparés. Mais tout cela, il me semble que le poème de mon cher collaborateur l'exprime avec un rare bonheur. C'est avec la plus vive émotion que j'ai travaillé à cette œuvre. Je l'ai dédiée à mon fils bien-aimé, au cher soldat qui combat pour notre France tandis que dans mon cœur de père, l'officier est resté le tout petit enfant.

Le théâtre de l'Opéra-Comique a monté « *Les Cadeaux de Noël* » avec un art parfait. La mise en scène en a été réglée de la façon la plus sobrement émouvante par le délicat artiste qu'est *P. B. Gheusi*. Dans un joli décor de *Bailly*, il a su donner à l'œuvre une grande intensité de vie et d'expression par des moyens d'une extrême simplicité et avec la préoccupation constante de respecter la musique, ce dont on ne saurait trop le louer.

Les études musicales furent faites par les soins de mon cher ami, le grand musicien *Paul Vidal*, qui dirige les représentations de mon œuvre avec une sollicitude fraternelle. « *Les Cadeaux de Noël* » ont aussi bénéficié de la vigilance experte du régisseur général,

*M. Chéreau*, qui fut déjà maintes fois mon collaborateur.

Je suis heureux de rendre un hommage public de reconnaissance à mes remarquables interprètes. La jeune étoile de l'Opéra-Comique, *M<sup>me</sup> Vallin-Pardo*, chante le rôle de Clara avec cette voix irrésistiblement prenante qui lui a conquis les suffrages de Paris. *M<sup>lle</sup> Saïman* a créé le rôle de Pierre avec une crânerie charmante, son organe chaud et généreux fait merveille dans le côté héroïque de ce rôle. *M<sup>me</sup> Calas* est délicieusement tendre et expressive dans le rôle d'Emma, et *M<sup>me</sup> Carrière* est bien le plus déluré petit diable que l'on puisse rêver.

Quant à *H. Albers*, auquel est dévolu le double rôle du vieux passeur qui se déguise en Père Noël, tantôt paternel, tantôt farouche, tantôt enjoué, tantôt épique, il a été magnifique, et l'on ne sait qu'admirer le plus en lui, du chanteur ou du comédien.

Je tiens à remercier mes bons camarades de l'orchestre de l'Opéra-Comique et les artistes des chœurs qui apportent à l'exécution des « *Cadeaux de Noël* » le concours de leurs précieux talents.

XAVIER LEROUX.

\* \*

## Lettre de M. Bouteloup à propos de « Fils d'Alsace »

Mon collaborateur et ami Lempers m'a communiqué votre aimable lettre en me priant d'y répondre pour lui.

Notre collaboration fut si étroite que ma tâche serait aisée si vous ne nous demandiez de parler de nous. Comprenez notre ennui d'un *égotisme* toujours détestable, et plus encore quand il s'agit d'une œuvre sujette à la critique.

L'enfantement de *Fils d'Alsace* fut plutôt simple.

J'avais écrit sous le titre *Nouvelles Chansons de Gestes* (actuellement en édition) un recueil de poèmes de guerre.

L'idée me vint d'en extraire certains, de coordonner une action patriotique qui ne se réclamerait pas cependant du mélodrame, ni des formules désuètes.

Et j'écrivis *Fils d'Alsace*. Un seul théâtre lyrique exploitait d'une façon régulière : le *Trianon Lyrique*. Son directeur lut et accepta d'enthousiasme.

Plusieurs compositeurs connus et même réputés se présentèrent. Mais M. Lagrange et moi convinrent de rechercher une collaboration étroite et de choisir un jeune, Monsieur Lempers, chef d'orchestre au théâtre, qui Belge, né à Tournai, a fait de fortes études musicales. Il accepta, fit ce tour de force d'écrire une partition en un mois et demi ; j'eus le rare bonheur de ne pas voir mon